



Droit de travailler en france avec titre de séjour espagnol

Par **Amandepistache**, le **08/01/2013 à 17:24**

bonjour Est-ce qu'un ressortissant marocain disposant d'un titre de séjour espagnol (5 ans) a le droit de travailler en France?
Quelles sont au juste ces conditions de résidence en France? Est-il considéré comme un citoyen européen (du point de vue du droit de travailler et des aides comme les apl...)
Merci pour vos réponses!

Par **farid84**, le **09/01/2013 à 00:55**

slt, pour cette situation y a pas de solutions que je compris